**Formulaire de responsabilité lié à l’usage de la caméra Nikon D5300**

1. Utilisation générale de la caméra

La caméra peut être utilisée par les membres de la Faculté de Pharmacie de l’Université Laval pour la réalisation de photos ou de vidéos ayant une visée académique ou éducative.

1. Consignes liées à l’utilisation de la caméra

* La personne responsable de la caméra doit s’assurer, avant de l’utiliser, d’avoir reçu les consignes relatives au mode d’emploi de la caméra par un membre du comité exécutif du CIÉPUL ou par une personne désignée par celui-ci.
* La personne responsable de la caméra doit s’assurer, lorsqu’elle a terminé d’utiliser la caméra, qu’au moins 2 des 3 batteries disponibles soit chargées afin de permettre aux prochains utilisateurs de pouvoir compter sur une caméra fonctionnelle.
* La personne responsable de la caméra doit s’assurer, lorsqu’elle a terminé d’utiliser la caméra, de transférer les fichiers photos ou vidéos qu’elle a besoin sur un autre média, tel un ordinateur ou une clé USB, à partir de la carte SD de la caméra.
* La personne responsable de la caméra doit s’assurer, lorsqu’elle a terminé d’utiliser la caméra, que tous les accessoires sont rangés correctement dans les 2 sacs de transport.

*\*La caméra Nikon D5300 demeure la propriété du CIÉPUL. Ainsi, sous toute réserve, le CIÉPUL se réserve le droit de refuser ou de retirer l’accès à l’utilisation de la caméra.*

Je, soussigné, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ comprend et m’engage à respecter les consignes d’utilisation de la caméra Nikon et me déclare responsable de tout bris, perte ou altération de la caméra et de ses accessoires survenus sous ma supervision.

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_